Document generated on 10/11/2024 11:32 p.m.

Documentation et bibliothèques

Bertrand, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010. 229 p. ISBN 978-2-910227-78-4 (Coll. Papiers. Série Généalogies)

Marc-André Goulet

Volume 57, Number 3, July–September 2011

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1028846ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1028846ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Goulet, M.-A. (2011). Review of [Bertrand, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010. 229 p. ISBN 978-2-910227-78-4 (Coll. Papiers. Série Généalogies)]. *Documentation et bibliothèques*, *57*(3), 185–186. https://doi.org/10.7202/1028846ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Comptes rendus

Bertrand, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée.*
Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010. 229 p.
ISBN 978-2-910227-78-4
(Coll. Papiers. Série Généalogies).

Marc-André Goulet
Bibliothèque publique de Dollard-des-Ormeaux
goulet_marcandre@yahoo.ca

Deuxième d'une série de trois publications portant sur les fondements de l'identité de la bibliothèque publique en France, cet essai d'Anne-Marie Bertrand fait suite à la réflexion amorcée dans l'ouvrage collectif *Quel modèle de bibliothèque ?*[1], préparé sous sa direction en 2008. L'auteure, qui agit également à titre de coordonnatrice de cette série, nous convie, cette fois, à un heureux et rigoureux exercice comparatif, en examinant les zones de ressemblances et de dissemblances qui caractérisent les modèles de bibliothèque publique à la française et à l'américaine. Ce faisant, elle cherche à fournir un nouvel éclairage en regard du modèle hexagonal, sous un angle à la fois critique et prospectif, afin de « *réinterroger l'histoire des bibliothèques à la lumière de leurs relations aux pouvoirs et aux contre-pouvoirs* » (p. 12).

Le point de départ de l'analyse est le suivant : le modèle de la Public Library états-unienne a exercé une grande influence sur l'évolution des bibliothèques publiques françaises, mais celles-ci sont basées sur « *une lecture infidèle, une compréhension décalée, une appropriation insuffisante du modèle* », autant d'éléments qui expliquent en quoi « *la communauté initiale de principes et d'objectifs diverge vers deux réalités aujourd'hui différentes* » (p. 15). En appui à cette hypothèse, l'auteure a élaboré une étude minutieuse de l'émergence, de la nature et de la transformation de ces hiatus philosophiques, repérables tant dans le discours des professionnels que dans leurs réalisations et leurs activités, en particulier pour la période charnière de la deuxième moitié du vingtième siècle.

L'entreprise n'était pas sans risques, que ce soit de sombrer dans les lieux communs, d'idéaliser le modèle américain ou encore de généraliser en faisant fi de la complexité et des particularités de réalités culturelles très différentes l'une de l'autre. Nul doute, également, qu'une telle volonté de synthèse, susceptible de soulever quelques débats et exigeant une vision d'ensemble ainsi qu'une connaissance approfondie du milieu, n'était pas à la portée du premier venu. Anne-Marie Bertrand, à titre de directrice de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), et tirant profit de son expérience de conservateur général des bibliothèques et de directrice des bibliothèques de Nantes et de Roubaix, a relevé le défi de cette réflexion intellectuelle de haut vol avec brio. Il convient de saluer l'originalité et la hardiesse de ce livre, car il possède le grand mérite de se hisser bien au-delà des considérations pratiques et techniques usuelles, pour mieux questionner des décennies de pratiques bibliothéconomiques françaises à la lumière de celles de nos voisins du Sud.

Pour apprécier l'ouvrage à sa juste valeur, il faut toutefois éviter de le prendre pour ce qu'il n'est pas, à savoir un traité d'histoire des bibliothèques, ou encore un ouvrage à caractère factuel. L'auteure le précise d'ailleurs d'entrée de jeu : bien que le texte soit appuyé par de nombreuses références et citations, les aspects statistiques et descriptifs se révèlent limités, et pour la plupart confinés à un préambule qui a pour fonction d'offrir quelques repères chronologiques et historiques au lecteur. Le sous-titre de l'ouvrage ne saurait d'ailleurs être mieux choisi, tant il souligne, sans ambages, la nature du texte-essai qu'il chapeaute.

Cette dimension subjective est clairement assumée dès l'introduction et le préambule. Ceux-ci mettent en place un double pôle qui traverse la totalité de l'ouvrage : d'une part, la dimension critique de la perspective adoptée par l'auteure, eu égard au modèle français ; d'autre part, la nette divergence des modèles étudiés, à la défaveur des bibliothèques publiques françaises, que Madame Bertrand juge atomisées et moins bien intégrées au tissu social, lorsque comparées à l'avancée collective et au dynamisme des bibliothèques états-uniennes. Ce constat sera étayé au long des cinq chapitres subséquents.

Dans son premier chapitre intitulé « Voisinages », Anne-Marie Bertrand examine les points de rencontre et de partage des deux modèles soumis à son analyse comparative, ce qui lui permet de constater que l'influence du modèle américain en sol français ne possède pas d'équivalent inverse, tant sur le plan des pratiques que sur celui du discours professionnel. Les rapports d'influence sont plutôt unidirectionnels, ce

1. On trouvera un compte rendu de cet ouvrage dans *Documentation et bibliothèques* 56, 3 (2009), aux pages 147-148.

qui n'exclut pas un sentiment de solidarité professionnelle partagé. Voisinages ténus, donc, qui s'expliquent en bonne partie par le décalage important que l'on peut déceler dans les fondements bibliothéconomiques distincts de ces deux nations, fondements examinés en détail dans un substantiel deuxième chapitre, « Deux histoires, deux héritages », où l'auteure fait ressortir les origines aristocratiques des bibliothèques françaises. Ces filiations élitistes ont forgé un rapport difficultueux avec le public, en opposition avec le caractère résolument démocratique des *Public Libraries*, axées sur la liberté d'information et dédiées à la formation et à l'éducation des citoyens dont elles sont, par la même occasion, plus proches.

Le troisième chapitre, « Pouvoirs et bibliothèques », étudie ce qui est, de l'avis même de l'auteure, « *le point central de divergence* » (p. 94) entre les deux modèles, soit le rapport des bibliothèques avec les différents types de pouvoirs : le pouvoir central, c'est-à-dire l'État, marqué par un flux à prédominance descendante en France (établissement de standards et de normes) et ascendante aux États-Unis (*lobbying*) ; pouvoirs locaux, dans le cas des élus municipaux, mais aussi des *Library Boards*, phénomène propre aux États-Unis ; et contre-pouvoirs, notamment du côté des amis et des alliés des bibliothèques publiques, nettement plus présents et organisés au pays de l'oncle Sam. Le chapitre quatre poursuit cette analyse en abordant l'aspect des groupes professionnels et des associations, en particulier sous l'angle des différences organisationnelles entre l'American Library Association et l'Association des bibliothécaires français, mais aussi sous la loupe de la défense et de la promotion des intérêts des bibliothèques publiques ; là encore, les États-Unis se distinguent avec leur longue tradition d'*advocacy* et de combats contre différentes formes de censure.

Le cinquième et dernier chapitre pose un regard sur les similitudes et les différences d'application de ces deux modèles face à leurs publics respectifs, face à la constitution et à l'évolution de leurs collections et face à l'image de la bibliothèque au sein de la société. L'ensemble de ces considérations permet à Anne-Marie Bertrand de souligner, en conclusion, « *quatre divergences majeures, toutes quatre de nature politique : les bibliothèques et leur rôle éducatif, les bibliothèques dans la vie démocratique, le soutien public, l'advocacy* » (p. 189), ce qui l'amène à questionner ultimement le modèle actuel de médiathèque à la française, tout en appelant à poursuivre ce travail de réflexion brillamment amorcé, sous l'angle de l'histoire culturelle et de la théorie des bibliothèques.

Les intervenants en bibliothèques publiques québécoises auront tout intérêt à prendre connaissance de cet ouvrage érudit, vivifiant et en tous points exemplaire, si ce n'est dans l'emploi de nombreux termes anglais, conservés sans traduction selon la volonté de l'auteure. Mais ce n'est là qu'un détail en regard de la qualité indéniable de l'ensemble, qui plus est soutenu par une écriture impeccable et personnelle. Souhaitons que le travail de généalogie comparative d'Anne-Marie Bertrand trouve des échos au Québec, car les particularités du modèle québécois fourniraient certainement matière à réflexion intéressante face aux modèles français et états-unien ; cette réflexion a d'ailleurs été amorcée par Marie D. Martel, dans un billet diffusé sur son blogue Bibliomancienne (« La bibliothèque publique : le modèle québécois », 30 avril 2010).

Congrès de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes et satellite IFLA [Actes].
Sous la direction de Dominique Gazo et Réjean Savard. Montréal, AIFBD, 2009. 536 p. ISBN 978-2-9811018-0-8

Catherine Séguin
Université du Québec en Outaouais
Catherine.seguin@uqo.ca

L'événement

L'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD <www.aifbd.org>) est la plus récente branche de l'IFLA (International Federation of Library Associations), née du désir d'échanger en français sur les enjeux des milieux documentaires. D'ailleurs, la seconde communication reprise dans les actes explique bien le contexte d'émergence de l'Association. En résumé, il s'agit d'une initiative supplémentaire de l'IFLA pour favoriser l'atteinte de son objectif d'être une organisation multilingue. Bien que cette initiative-ci soit francophone, ses instigateurs encouragent toute autre communauté linguistique à suivre l'exemple. Comme le mentionne l'auteure Marie-Claire Germanaud : « *Nous ne nous battons pas pour que tout le monde parle français mais pour que toutes les langues puissent trouver leur place à l'IFLA.* » (p. 13). Il aura tout de même fallu 12 ans pour formaliser la possibilité d'échanger aussi en français !

Le congrès de l'AIFBD devient une première opportunité internationale d'échanger en français sur les sciences de l'information et de la documentation. Cette initiative a pour effet direct de permettre à un certain nombre de professionnels d'accéder aux connaissances de leurs pairs et, simultanément, de favoriser le rayonnement international de collègues francophones.

Les contributeurs

Le premier congrès et ses actes ont été réalisés sous la direction du professeur Réjean Savard, membre fondateur et président de l'AIFBD, ainsi que de madame Dominique Gazo, auteure d'une thèse et chargée